

tacle aux négociations diplomatiques qui se poursuivent en ce moment pour obtenir la reconnaissance par les cours du Nord de la royauté d'Isabelle II. Voici suivant ce correspondant, où les choses en seraient :

L'Angleterre aurait pris l'initiative, par les communications éclairées de M. Sanchez, actuellement ministre plénipotentiaire de S. M. C. à Londres.

La France se serait associée franchement aux démarches commencées par lord Aberdeen, depuis surtout l'incident déplorable qui laisse entrevoir la possibilité d'une minorité royale dans la dynastie d'Orléans.

L'Angleterre, sans imposer aucune condition politique, laisse cependant percer son désir d'obtenir le traité de commerce maintenant sur le tapis, comme prix convenu dans son patronage.

La vieille Europe se montrerait assez disposée à reconnaître les droits de l'auguste fille de Ferdinand VII, même la constitution espagnole et le régent nommé par les cortès ; mais des questions religieuses et d'avenir dynastique semblent arrêter encore une solution définitive ; car la cour de Rome joue un grand rôle dans cette question, par rapport aux déterminations de la chancellerie autrichienne. L'alliance en perspective de S. M. C. paraît être l'écueil le plus culminant de la négociation.

La France voudrait que la reine Christine fut réintégrée dans la pleine jouissance de son douaire et qu'une amitié politique se fût prochainement la paix et la réconciliation de tous les partis politiques qui divisent aujourd'hui l'Espagne.

Les puissances du Nord, tenant toujours aux principes, dissimulant leur pensée, suscitent des objections qui leur font gagner du temps et empêchent la solution tant désirée.

Quant au cabinet espagnol, le ministre des affaires étrangères actuel, comte d'Almodovar, paraît fort conciliant et disposé à souscrire à toute condition raisonnable pour rentrer dans le concert européen et pour rétablir des relations amicales avec Rome.

Le régent Espartero, enfin, paraîtrait porté à la raison, mais il écarte constamment, dit-on, toute insinuation d'alliance matrimoniale constitutionnelle.

*Univers.*

#### AVIS A MM. DU CLERGE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chaudeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, O-tensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Benitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre ; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gailons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.